

## ANNULEZ FACILEMENT VOTRE VOYAGE AVEC L'OPTION FLEX

Pour faire valoir votre option FLEX, l'annulation doit être confirmée à + de 7 jours du premier jour du voyage.

La demande d'annulation doit se faire par email auprès de notre service clients [mareservation@lesaventureurs.com](mailto:mareservation@lesaventureurs.com).

A l'issue de la validation de votre annulation par nos agents, votre compte client sera immédiatement crédité d'un avoir valable un an, correspondant à 100% du montant de votre réservation TTC (hors coût de l'option FLEX).

L'avoir est utilisable pour une prochaine réservation, à effectuer uniquement sur [www.lesaventureurs.com](http://www.lesaventureurs.com).

L'avoir sera disponible sur le compte client avec lequel vous avez réservé votre voyage. Après avoir effectué une réservation sur un autre voyage, vous pourrez contacter notre service clients afin qu'il puisse appliquer l'avoir à cette dernière.

Il expirera à l'issue de la période de validité et ne pourra être remplacé, échangé ou remboursé.

L'avoir est fractionnable mais sa date limite d'utilisation ne se prolongera pas.

Pas de minimum d'achat. Si la valeur de votre bon d'achat est supérieure à la valeur totale de votre nouveau dossier, vous ne pourrez pas obtenir un nouvel avoir ni de remboursement du reliquat de votre avoir.

L'avoir se substitue à tout autre remboursement et en l'acceptant le client ne pourra donc prétendre à des remboursements complémentaires en numéraire.

Le bon d'achat est nominatif, il ne peut être utilisé qu'en faveur d'un dossier sur lequel figure au moins un des passagers éligibles.